L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 25 JUILLET 1884.

OFFICIEL.

Lois votées par l'Assemblée Générale DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION REGULIERE DE 1884.

No. 71.] LOI

Amendant et décrétant à nouveau l'Article 2315 du Code Civil.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'Article deux-mille-trois-cent-quinze (2315) du Code Civil est amendé et décrété à nouveau, comme suit: "Article 2315. Tout acte quelconque d'un individu qui cause un dommage à un autre, oblige celui qui l'a commis à le réparer; le droit de pareille action survivra, en cas de mort, au bénéfice des enfants mineurs ou de la veuve du défunt, ou au bénéfice d'aucun de ceux-là; et à défaut de ceux-là, ce même droit subsistera en faveur du père ou de la mère, pendant une année, à compter de la date du décès. Les survivants sus-mentionnés pourront aussi recouvrer des dommages, résultant pour eux de la mort du parent ou de l'enfant, ou du mari ou de la femme, selon que le cas se présentera."

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juin 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Pour copie conforme,

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No. 72.] LOI

Prescrivant le délai dans lequel les Juges de District et les Juges des Cours de Cité décideront les procès portés devant eux et par eux pris en considération; pourvoyant à la déclaration de jugements, et à l'action des appels dans les dites affaires, en dehors du terme régulier et en certaines circonstances; décrétant aussi des pénalités pour toute violation de cet Acte.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'il sera du devoir des juges de district et des juges des cours de cité de rendre jugement dans toutes les affaires par eux prises en considération, sous un délai de trente jours à partir de la date à laquelle les dites affaires auront été soumises à leur décision. S'il n'y a pas de terme de la cour, de session régulière durant ces trente jours, alors ils décideront les dites affaires dans les trois premiers jours du terme suivant de la cour.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Sur demande et consentement des parties, entrés aux minutes ou écrits et figurant au dossier, le juge de district et les juges des cours de cité devront, dans les procès à eux soumis comme il est dit plus haut, transmettre leurs décrets au greffier de la cour, qui entrera les dits décrets sur les minutes. Et tout décret pareil aura la même force de loi que s'il avait été rendu en pleine cour. Et dans tous les dits procès, où il y aura droit d'appel, le juge de district et les juges de la cour de cité, en même temps qu'ils rendront leurs décrets, devront accorder un ordre d'appel et fixer le montant des cautionnements respectifs, quand la loi n'y aura pas pourvu. Et toute partie aura le droit, en enregistrant le cautionnement ainsi requis, de prendre son appel, lequel appel aura le même effet légal que s'il avait été octroyé en pleine Cour. Il sera du devoir du greffier, immédiatement après avoir reçu les décrets de la Cour, ainsi qu'il est dit plus haut, de les enregistrer et d'en donner notice à toutes les parties au procès, ou à leurs avocats, à moins que les parties ou leurs avocats n'aient renoncé à ce droit de notice; et il sera du devoir du shérif de servir les dites notices. Le délai que les lois actuelles accordent aux parties pour prendre un appel, sera supputé, dans les cas où des décrets auront été rendus en chambre comme le porte cette section, à partir de la date du service des dites notices aux parties ou à leurs avocats, à moins qu'il n'ait été renoncé à celles-ci. Et s'il y a été renoncé, comme il est dit plus haut, les délais d'appel seront comptés à partir de l'enregistrement des décrets rendus en chambre.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc. Dans tous les cas où une affaire aura été entendue et prise en considération par le juge, si le juge, devant lequel l'affaire a été plaidée meurt, se démet ou est destitué, ou si son terme d'office expire avant jugement rendu dans la dite cause, alors son successeur décidera l'affaire sur les témoignages au dossier, si tous les témoignages ont été pris par écrit. Mais s'il s'agit d'un procès où les témoignages n'ont pas été pris par écrit, le juge succédant décidera l'affaire sur un exposé des faits, s'il en est un figurant au dossier; ou si les parties au procès acceptent un exposé des faits. Mais si les témoignages n'ont point été recueillis par écrit et qu'il n'existe point d'exposé des faits alors la cause sera plaidée de novo.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que tout juge, de ceux mentionnés au présent Acte, qui en violera les dispositions et les décrets, perdra un trimestre de son traitement par chaque violation; et cet argent fera retour au fonds des écoles publiques. Et il sera du devoir des greffiers des dites Cours de donner à l'Auditeur des Comptes publics notice de chacune de ces violations, et l'Auditeur des Comptes publics retiendra le montant de ce trimestre, ainsi qu'il est ici stipulé.

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes lois ou parties de lois incompatibles, en conflit avec les dispositions du présent acte sont et demeurent par lui abrogées.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No 73] LOI

Amendant et décrétant à nouveau un Acte No 27 de la Session extraordinaire de 1877, approuvé le 28 mars 1877, intitulé: "Acte limitant les délais dans lesquels les réponses des tiers-saisis pourront être contredites ou réfutées, et abrogeant toutes lois ou parties de lois incompatibles ou en conflit avec les clauses de cet Acte.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'Acte No 27 des Actes de la Session extraordinaire de 1877, intitulé "Acte limitant les délais dans lesquels les réponses des tiers-saisis pourront être contredites ou réfutées, et abrogeant toutes lois ou parties de lois incompatibles ou en conflit avec les clauses de cet Acte", approuvé le 28 mars 1877, est amendé et décrété à nouveau comme suit: "Désormais dans toutes affaires où il y aura tiers-saisi, dès que la réponse de ce tiers-saisi aura été enregistrée, le greffier de la Cour donnera au demandeur ou créancier saisissant notice écrite de l'enregistrement des réponses du tiers-saisi; laquelle notice sera servie au demandeur ou créancier saisissant de la même façon que sont servies les citations dans les procès ordinaires. Et dans tous les cas où le demandeur ou créancier saisissant désirera contredire ou réfuter les interrogatoires posés à un tiers-saisi, de par un writ d'attachement (saisie) ou de fieri facias, il devra dans les vingt jours judiciaires suivant le service de la notice d'enregistrement de la réponse du tiers-saisi, à lui transmise selon qu'il est spécifié ci-dessus, enregistrer en Cour un rule ou instituer telles autres procédures contre le tiers-saisi, dans le but susdit. Et faute au demandeur ou créancier saisissant d'enregistrer un rule ou d'instituer d'autres procédures, comme il est dit plus haut, toutes propriétés, tous droits ou crédits aux mains du dit tiers-saisi seront, par le fait même de cette négligence, considérés comme dégagés de la saisie sous l'empire du writ d'attachment ou de fieri facias. Et aucunes procédures d'aucune nature ne seront permises subséquemment qui pourraient en aucune façon assujettir les dites propriétés, les dits droits ou crédits aux dits writs, avant qu'il y ait eu préalablement une nouvelle saisie et service de nouveaux interrogatoires.

Pourvu que dans cet Acte rien ne sera interprété comme privant, en aucun temps, demandeur ou créancier saisissant du droit de tenir le tiers-saisi responsable des réponses par lui faites aux interrogatoires.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que toutes lois ou parties de lois incompatibles ou en conflit avec les clauses de cet Acte sont et demeurent par le présent abrogées et que cet Acte sera en force à partir de son adoption.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCK,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de laLouisiane.

Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No. 74.] LOI

Pourvoyant à la permutation des Juges de District dans tout l'Etat.

Section 1. — Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'en outre des clauses de la loi actuellement en existence et relative au jugement des affaires récusées dans les diverses Cours de District de l'Etat, les juges de Districts d'une même paroisse ou d'un même district auront le droit de permutation entr'eux pour juger et décider toutes affaires où il y aura ainsi récusation.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., qu'il sera du devoir des Juges de District ci-dessus mentionnés, de se rendre à la Cour, au courant de tout terme légal, quand il existe des affaires récusées pendantes, et quand ils auront été requis et notifiés ainsi qu'il est ici pourvu, et de juger ou décider ces affaires ou prendre à leur endroit des dispositions légales.

Les Juges de District, en ces cas de permutation, exerceront toute l'autorité nécessaire pour le réglement plein et définitif des dites affaires récusées.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No. 75] LOI

Conférant des pouvoirs additionnels aux Greffiers des Cours de District dans tout l'Etat, sauf la paroisse d'Orléans.

Section 1.— Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qu'en outre des pouvoirs présentement exercés par eux, les Greffiers des Cours de District dans tout l'Etat, sauf la paroisse d'Orléans, auront le pouvoir, en l'absence du juge de la paroisse, au cas de sa récusation ou de son incapacité d'agir, de lancer des ordres de saisie-arrêt, en vertu des writs de fieri facias ou d'attachments, des ordres d'appel et de fixer le montant des cautionnements des dits appels, quand ceux-ci ne sont pas déjà déterminés par la loi. Et en pareils cas, absence, récusation ou incapacité d'agir du Juge seront établis par le serment de la partie ou de son avocat, annexé à la pétition portant la demande.

Sec. 2 — Il est de plus décrété, etc., Que les pouvoirs ici conférés aux Greffiers de Cour seront exclusivement exercés par eux et jamais par leurs députés.

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., Que toutes lois ou partie de lois incompatibles avec cet Acte soient et demeurent par lui abrogées.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No. 76] LOI

Amendant et décrétant à nouveau les Sections 1211 et 2778 des Statuts Revisés, relatives à l'octroi ou au refus de licences pour la vente des liqueurs enivrantes.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les Sections 1211 et 2778 des Statuts Revisés de 1870 sont amendées et décrétées à nouveau comme suit:

"Les Jurys de Police des diverses Paroisses de cet Etat, les autorités municipales des diverses villes et cités et le Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans auront le pouvoir exclusif d'adopter tels réglements et tels statuts qu'ils jugeront utiles, pour la vente ou l'interdiction de vendre de liqueurs enivrantes; d'accorder ou de retirer les licences aux établissements et cabarets faisant le commerce de boissons dans les limites de toute ville, paroisse, de tout arrondissement de paroisse ou de ville, selon que la majorité des électeurs légaux de toute ville, tout arrondissement de paroisse ou ville en décidera par voie de scrutin. Et le dit suffrage sera consulté quand cela sera jugé utile par les Jurys de Police des diverses paroisses, par les autorités municipales des divers bourgs et villes et par le Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans.

Pourvu que la dite élection n'ait pas lieu plus d'une fois l'an; Pourvu aussi que, chaque fois qu'à une élection tenue conformément à cette section, la majorité des votes reçus dans un arrondissement [ward] si c'est une élection de ward seulement, ou que la majorité des votes reçus dans une paroisse, si l'élection a eu lieu pour la paroisse entière se sera prononcé contre l'octroi des licences de vente de liqueurs enivrantes, le dit vote, la dite décision gouverne et contrôle l'action de tout ward, de toute ville ou cité incorporée dans les limites du dit ward, ou de la dite paroisse, selon le cas; et que la force en soit aussi pleine, aussi complète que si la dite élection avait été tenue par autorité de la dite ville ou cité.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

X.....est un locataire terrible qui a conscience de ses droits.

L'autre soir, il rentre chez lui à onze heures et demie avec un sien parent de province et, quoique très enroué, il ouvre les croisées de son appartement et entonne un air d'opéra, avec prélude, reprises et tout ce qui s'ensuit.

—Ça t'amuse, lui demande le parent, de t'égosiller comme ça à cette heure? Tu vas empêcher les gens de dormir.

—Il n'est pas encore minuit! C'est pour ne pas laisser prendre de mauvaises habitudes aux voisins!

Un parisien rencontrant un ami de collège qu'il n'a pas vu depuis trente ans:

—Comment, c'est toi, c'est vous?.. Au fait, je ne sais plus si je vous tutoie ou si je ne te tutoie pas.

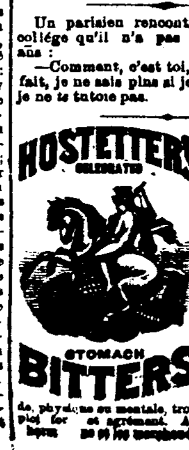

Les Bitters de Hostetter répondent admirablement aux besoins du touriste, au voyageur de commerce et au colon: ils fortifient, en effet, les organes digestifs, relèvent l'énergie physique et rétablissent la santé. Ils préviennent les fièvres et la malaria, la constipation et la dyspepsie; ils stimulent l'action des reins et de la vessie, enrichissent et purifient le sang. Les personnes accablées de lassitude, de physique ou mentale, trouvent dans leur emploi force et agrément. A vendre par tous les droguistes et les marchands en général.

Pensée d'album:

Ce qu'il y a de plus difficile, ce n'est pas de manger, c'est de digérer; ce n'est pas d'acquérir de la fortune, c'est de savoir s'en servir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1884.—Température—Beau temps, température stationnaire, vents du sud.

Température du 24 juillet 1884

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	81	27¼
Midi	84	28¾
3 P. M.	85	29½
6 P. M.	85	29½

Jeudi, 24 juillet, 1884, 2 p. m.—Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	89	Louisville, Ky	94
Augusta, Ga	93	Memphis, Tenn	93
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	80
Cairo, Ill	91	Montgomery, Ala	93
Chattanooga, Tenn	88	Nashville, Tenn	92
Cincinnati, O	91	New Orleans, La	86
Davenport, Iowa	77	Omaha, Neb	80
Dubuque, Iowa	79	Pittsburgh, Pa	75
Galveston, Texas	90	Savannah, Ga	92
Indianola	88	Shreveport, La	98
Keokuk, Iowa	86	St-Louis, Mo	90
Key West, Fla	90	St-Paul, Minn	85
LaCrosse, Wis	83	Vicksburg, Miss	80
Leavenworth, Kas	83	Yankton, D. T.	78

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Schaeffer à Mlle Christina Flegel;
David Dimery à Mlle Virginia Mux;
Frank J Benton à Mlle Mary V Battalora;
Moses Prophet à Mlle Mathilda Jackson.

Naissances.

Mme Charles Krause, un garçon, 9 juillet;
Mme Peter Munster, une fille, 29 juin;
Mme Thomas Dwyer, une fille, 29 juin;
Mme Michael Irwin, une fille, 23 juin;
Mme Joseph Johnson, une fille, 30 juin;
Mme A Albert, une fille, 8 février;
Mme Jules Chapoit, une fille, 11 juillet;
Mme L Eichhorn, une fille, 17 mai;
Mme Frank Ax, un garçon, 18 juillet.

Décès.

Anderson Noble, 16 ans, Alger;
Salley Patterson, 3 ans, 80 rue Troisième;
Silvere Landry, 20 ans, coin Decatur et Douane;
Oscar Rodriguez, 44 ans, 77 rue Désiré;
Joseph Clann, 10 heures, 324 rue Decatur;
Auguste M Pottharst, 4 ans, 40 rue Washington;
Mme Ora F Pendar, 15 ans, rue Première, entre Howard et Freret;
Charles Cress, 24 ans, coin Prieur et Union;
David A Tennerst, 72 ans, 87 rue Bourbon;
Giuseppe Di Antoni, 28 ans, 94 rue Ursulines
Joseph H Meyer, 3 mois, Sea Shore Camp Grounds;
Amelia P Dannemann, 6 mois, rue Jersey, entre Marengo et Milan;
Bertha Franklin, 9 mois, rue Laurel près Milan;
Brent Shall, 8 mois, rue Troisième près Washington;
Geo L De Lesmont, 24 ans, 107 rue Constance;
J A B de Villeneuve, 39 ans, 171 rue Quartier
Mme Mary Job, 41 ans, 49 rue Huitième;
Mme Vve Magdalen Schubert, 65 ans, coin Désiré et Dauphine;
Mme Charlotte Dascher, coin Gentilly et Castillon.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

S D Denny, Moss Point, Miss; D C Durham, Meridian, Miss; George Harry, Canton, Miss; Jno R Livesay; Dalton, Ga; S Mills Mallicat, Mme H A Mallicat, Assumption; H Selmsky, Beaumont, Texas; J H Wood, Pittsburg, Pa; J J Gee, Miss; T C Bedsher, Columbus, Miss; Mme George Harvey et enfant, Canton, Miss; J P Collier, Plaquemine; Silas Weeks, N O; H D Mukhon, Texas; N C Blanchard, femme et deux enfants, Shreveport; J P Burrouch, Texas; W A Brown, Grand Rapids; Dr Chas H Young, ville; H L Gill, La; W N Hixsur, San Francisco; J Mack, Sheldon, Ill; Mlle F J Longmire, Amite City.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations;

Félicie Meilleur à R. Martin, trois terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Troisième, Adams, Hillary et Zimpel ...$300

Henry Giesemann à William Schroder, quatre terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Poydras, Perdido, Johnson et Galvez ...$600

William B. Thomas à John Thompson, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Bll, Delachaise, Prytanée et Colisée ...$1,500

Mme Chas Erbs à Hy Schubert, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Clouet, Montégut et Peter..$350

Mme E. L. Walch à Mme Antoine M. Estèves, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Conti, Rendon et l'avenue Hagan ...$75

Ventes du percepteur des taxes;

Mme Veuve Jos. Hepburn à Mlle H. Léonie Pichot, un morceau de terre situé sur le Bayou St-Jean, ayant 3 arpents de face au bayou sur 40 arpents de profondeur ...$16.06

J. Adolphe Caron à John Scheurman, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, St. Bernard, Antonin et Robertson ...$16 83

Le même à A. Arnold, un terrain et batisses dans l'ilet compris entre les rues marigny, Champs Elysées, Villeré et Robertson ...$18 36

L. Arsenne au même, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Union, Prosper, Français et Claiborne ...$15 82

J. Adolphe Caron au même, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, St. Bernard, ——— et Antonin ...$19 82

Antoine Delcous à Odile Fisher, quinze terrains et batisses dans l'ilet compris entre les rues Bertrand, Deslondes et Urquhart ...$15 29

Mme Espinosa à Chas. G. Bader, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Barthelémy, Mazant, Bourgogne et Remparts ...$16 83

Cour Civile de District—Mme T. P. Hood demande une séparation de corps et de biens d'avec son époux, R. J. Hood.

Mme Anna Jobert demande, elle aussi, une séparation de corps et de biens d'avec John Austet, son époux.

Les successions de Caleb April ou Gottlieb April, Charles Papini et Thomas White, ont été ouvertes.

L'infirmation d'un jugement rendu par la Première Cour de Cité est demandée dans l'affaire de J. et P. Everett contre Peter Jones et la Compagnie d'assurances Crescent, *in solido*.

Cour criminelle—Section B—Juge Baker—Simon Loscher pour blessure sur la personne de Vincent Illrich, a été trouvé coupable et recommandé à la clémence de la cour.

John McNeil, l'assassin de Auguste Burke, a été trouvé coupable d'actes de violence sur la personne de Anne Johns. La clémence de la cour a été implorée pour lui aussi.

Le jury ne s'est pas entendu dans l'affaire de J. A. H. S. Kelly, accusé de voies de fait sur la personne de Lucrèce Anderson.

Les plaintes déposées contre Louis Britton et Peter Burns ont été retirées.

Une accusation de larcin est formulée contre Mike King, Fred Robinson et Joseph O'Neil.

Association Sanitaire Auxiliaire.—Il y a eu une réunion intéressante hier soir, du Comité exécutif de cette Association, sous la présidence du Rév. Dr B. Palmer. A cette réunion ont assisté MM. Gatheim, Schmidt, Ginder, Kohn, Slaybook, Jackson, Levy et Labouisse.

Dès l'ouverture de la séance, le secrétaire a donné lecture de toutes les communications adressées à l'Association, entr'autres, un rapport du Bureau de Santé de l'Etat du Tennessee où sont consignés de précieux renseignements, de nombreuses statistiques.

Le Comité de finances a accusé en sa possession les dernières souscriptions recueillies:

Louis Goldstein & fils	$10
Richardson & May	150
A. Brousseau's Son	50
E. Bell	15
Compagnie d'Assurance du Croissant, W. R. Lyman, Président	200
Lucas E. Moore & Cie, agents Harrison Line Steamships	100
Compagnie d'Assurance du Hope, J. A. Chaleron, Président	100
S. Dahlheimer & Cie	25
Total	$650

Le comité dit "Flushing committee" annonce, non sans une vive satisfaction, que la machine à dessèchement de la rue Bienville subit des réparations qui permettront à l'Association de s'en servir sous peu. Tous les canaux du second district auront de l'eau en abondance, dès que la machine fonctionnera, car elle est d'une très grande puissance.

Un cas de fièvre, sur le caractère de laquelle les médecins ne sont pas d'accord, s'étant déclaré et terminé fatalement, rue Troisième, le comité a cru de son devoir de faire des visites domiciliaires dans toutes les maisons dans le voisinage.

Depuis l'année 1879, cette rue Troisième a été l'objet d'un entretien soigneux de la part de l'Association. La chaussée en a été réparée récemment, et le comité affirme qu'il n'est pas de rue en ville dont les conditions de salubrité soient meilleures.

MM. John Phelps et Chs. Macready déclarent avoir soumis à un consciencieux examen les régistres de l'Association tenus par le Trésorier, M. Henri Ginder, et les avoir trouvés en parfait état. Ces deux messieurs parlent en termes louangeux du système, de l'ordre qui se remarquent dans les livres de M. Ginder, un des officiers les plus zélés de l'Association.

Les dernières heures des condamnés.—C'est aujourd'hui, entre midi et trois heures, que deux exécutions capitales auront lieu dans notre ville.

Un événement de ce genre ne laisse jamais une communauté froide, indifférente; et, si odieux qu'ait été le crime, le criminel trouve toujours des cœurs faibles, cléments qui s'intéressent à son sort. C'est affligeant à dire, mais la peine capitale est une nécessité sociale; son abolition donnerait lieu, dans le pays où nous vivons, à des excès sans nombre; chaque jour aurait sa tragédie, et la sécurité personnelle ne serait plus qu'un vain mot.

Nos lecteurs se rappellent sans doute les circonstances dans lesquelles les crimes des deux suppliciés, Victor Eloi et Kendrick Holland, se sont produits, crimes horribles dont l'expiation aura lieu dans quelques heures.

Hier soir, en compagnie de représentants de journaux, de membres de la Société de St-Vincent de Paul et d'employés de la prison, nous sommes allés voir les deux condamnés dans leurs cellules.

Nous avons trouvé Eloi dans un profond recueillement devant un crucifix, égrénant son chapelet. Le malheureux a paru content de serrer la main à ses visiteurs; il s'est même montré empressé auprès d'eux, leur offrant à boire, voulant allumer plusieurs bougies pour mieux éclairer son humble réduit.

Eloi est un créole, bien apparenté, nous assure-t-on. C'est un homme de taille moyenne, grêle, portant toute la barbe et ayant une chevelure opulente d'un noir de jais; çà et là un cheveu blanc. Il se dit âgé de 39 ans.

Il s'est laissé très volontiers interroger par nous. Son débit était rapide et semblait trahir quelque émotion; mais jamais il n'a fait allusion à son crime. Il nous a dit qu'il était en prison depuis deux ans et trois mois et qu'il avait beaucoup prié pendant toute la durée de sa réclusion.

Dans la journée, Eloi a fait son testament en présence de sa vieille mère et d'une sœur de charité qui lui a prodigué bien des consolations dernièrement.

A sa mère, il a légué un grand crucifix devant lequel il s'est souvent prosterné dans ses moments d'isolement, il lui a légué aussi deux livres de prières.

A la bonne Sœur, il a fait don de deux tableaux, l'un de la Ste-Vierge, l'autre de St-Joseph. Il a demandé que son chapelet et un crucifix qu'il a porté sur sa personne depuis sa condamnation à mort, fussent déposés dans son cercueil.

A dix heures hier soir, Eloi et Holland se sont rendus dans la chapelle pour y passer la nuit en prières.

Nous n'avons pas causé avec Holland; mais il nous a paru parfaitement résigné à la mort. Lui aussi, est converti à la religion catholique. Il s'est montré plus sobre de paroles que son compagnon d'échafaud.

Au moment où nous quittions la prison, d'autres membres de la Société de St-Vincent de Paul venaient passer la nuit avec les deux suppliciés.

A cinq heures ce matin, la messe sera dite à leur intention et la sainte communion leur sera donnée.

Le shérif criminel, M. Charles Butler, et tous ses employés ont entouré les deux malheureux de nombreuses bontés; il n'est pas un de leurs désirs qui n'ait été prévenu, pas une de leurs volontés qui n'ait été satisfaite.

Il est à peu près certain qu'ils ne fléchiront pas au dernier moment, qu'ils affronteront la mort avec courage.

Le shérif nous prie d'annoncer qu'aucune personne ne sera admise dans la prison avant midi.

Accident.—A onze heures et demie, cette nuit, un convoi du chemin de fer du West End arrivant en ville, a écrasé, rue du canal, au coin de la rue Robertson, un individu du nom de Michael Larkin, demeurant rue Delord, 126. Lorsque le malheureux a été ramassé, il n'avait plus forme humaine, tout le convoi lui était passé dessus.

Un irrépressible.—La police a eu du fil à retordre, l'avant-dernière soirée, pour opérer l'arrestation d'un *hoodlum* en goguette du nom de Dave Grace, arrestation qui, après tout, n'en a pas été une, car, le prisonnier aviné a brisé les menottes qu'on lui avait mises aux mains et s'est réfugié chez lui jetant à la face des agents de l'autorité le défi de le venir toucher.

Ce Grace a révolutionné tout son quartier par son outrecuidance, par ses violences d'actes et de langage; et contre qui en avait-il? c'est ce qu'il est impossible de savoir: peut-être contre les macaques que les fumées de son vin faisaient naître dans son imagination surexcitée.

L'engeance *Hoodlum* tient décidément le haut du pavé. Il nous faut tous les jours, à notre profond regret, nous occuper d'elle, raconter ses hauts faits.

Nos lois ne sont pas assez draconiennes pour se faire craindre de ceux qu'elles frappent.

Incendie.—A la naissance du jour, hier, le feu s'est déclaré d'une façon inexpliquée, à l'arrière partie de la maison de résidence rue Gasquet, 216, occupé par Mme Mooth et M. John Bly. La maison appartenant à ce dernier, a été complètement consumée, de même que les meubles de Mme Mooth.

Les flammes se sont propagées rapidement et ont atteint la maison contigue, portant le No 218, habitée par Mme Carpenter d'un côté, et M. Mooney, de l'autre.

La bâtisse, 214 rue Gasquet, a subi aussi quelques avaries; et les meubles qui s'y trouvaient ont été considérablement endommagés.

Paragraphes.—Le Commissaire intérimaire des Travaux publics a répondu au Maire hier, relativement à la menace que lui fait celui-ci, d'user de son pouvoir pour obtenir le nettoyage des ruisseaux de la rue de la Douane. Le Commissaire repousse l'accusation de négligence dont il est l'objet, et affirme avoir fait son devoir fidèlement. C'est sur la police et non sur lui que doit retomber le blâme.

—La police s'est enquise des circonstances entourant le différend entre M. J. S. Boudreau et sa femme, et sait de cette dernière qu'elle a été blessée par son mari. L'état de Mme Boudreau n'est pas grave, de l'avis du Dr W. H. Riley. M. Boudreau a été mis en état d'arrestation et subséquemment relaxé sous caution.

—Un vol de vêtements s'est fait hier, à la maison de pension de M. A. A. Schulz, rue St Charles, près Poydras. M. Schulz fait peser ses soupçons sur un de ses pensionnaires qui pourrait fort bien être l'auteur du vol.

—Wm Beecher, conducteur, et A. Clark, mécanicien du convoi du chemin de fer du West End qui a écrasé l'enfant Beyl, le 15 de ce mois, ont tous deux été innocentés par le recorder Davey.

—La foudre est tombée avant hier sur le toit d'une maison située 508, rue Baronne, et y a mis le feu. Une alarme d'incendie a été donnée, et les pompiers sont arrivés sur les lieux à temps pour conjurer tout danger d'un grand incendie.

—Un *dummy* de la compagnie des chars de Carrollton a écrasé une vache, avenue St. Charles, coin Walnut. La bête a eu une patte complètement tranchée du corps.

—J. A. Lunday, homme de couleur, a été mis hier, sous les verrous pour avoir attenté aux jours de sa femme.

—Louis Bellange a été incarcéré pour vol commis chez M. Heidingsfelder, rue St. Philippe, 62.

Extraits du compte-rendu de la séance du 16 juin dernier, de l'Académie des Sciences de Paris:

M. Chevreul signale un procédé inventé par M. Arnaud, aide-naturaliste au Muséum, à l'aide duquel on peut facilement reconnaître la présence de l'acide azotique dans les tissus des végétaux. Il place sous les yeux de l'Académie une préparation qui montre une tige de pariétaire dans une solution faible d'acide chlorhydrique. La tige est recouverte de petits cristaux jaunâtres d'azotate de potasse. Ce procédé peut rendre d'excellents services aux sciences médicales.

—M. Lauth adresse une note dans laquelle il explique comment il est parvenu, en traitant le zinc par l'azotate de potasse, à le débarrasser du fer, du carbone, de l'arsenic et même de l'antimoine avec lesquels il peut être mélangé.

M. Bourbouze annonce qu'il est parvenu à exécuter une soudure très satisfaisante sur l'aluminium en plongeant ce métal dans un bain d'étain et d'aluminium à température convenable.

—Il résulte, de recherches récentes de MM. Landouzy et Hipp. Martin, que chez les fœtus en apparence parfaitement sains d'animaux tuberculeux la tuberculose existe à l'état latent, attendant, pour se développer, des circonstances favorables. En effet, si on prend des fébris du foie ou du poumon sur ces fœtus et si on les inocule à un animal sain, on provoque une tuberculose généralisée. L'hérédité de l'affection se trouve ainsi démontrée de la manière la plus certaine. On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, les conséquences pratiques de ces constatations.

On demande à un docteur américain un remède contre le choléra.

—Yes, dit le docteur, buvez du thé, *for ever*.

—Tiens! moi qui ne peux souffrir que le thé fort et noir!

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Mortalité par le choléra.

Paris, 24 juillet—Dix décès sont survenus hier soir à Marseille; 20 à Toulon et 30 à Arles en deux jours. Presque tous les habitants de cette dernière ville ont fui.

Paris, 24 juillet—On annonce officiellement que l'épidémie de choléra diminue à Marseille et à Toulon.

L'état sanitaire de Paris est excellent.

Paris, 24 juillet. — Seize décès par le choléra ont été rapportés aujourd'hui à Marseille entre 11 a. m. et 6 p. m.

Marseille, midi, 24—Six décès de cholériques ont été constatés depuis 9 heures à l'hôpital Pharo. Il y a eu cinq décès et cinq cholériques guéris depuis hier soir.

Il y a encore 80 cholériques à l'hôpital.

La situation à Marseille est des plus sombres.

Le directeur de la Banque de France.

Marseille, 24 juillet—L'aspect en cette ville devient de plus en plus sombre. Il n'arrive plus qu'un steamer par semaine d'Algérie.

La ligne de steamers faisant les voyages en Syrie a suspendu. Les paquebots de l'Amérique du Sud ne s'arrêtent plus dans ce port. Les bureaux de la douane et les quais sont désertés.

Beaucoup d'enterrements se font la nuit et les inhumations ont lieu à l'aide de lanternes.

Le Maire a interdit la foire annuelle et les processions du 15 août.

Le directeur de la Banque de France a eu une entrevue avec les chefs des maisons de banques en cette ville et il a été convenu de repousser la requête des marchands de prolonger le temps du paiement des billets dûs. Dans des cas spéciaux le renouvellement des billets sera accordé.

Sénat.

Paris, 24 juillet—Aujourd'hui au Sénat, M. Léon Say dit qu'il est opposé à la révision de la Constitution. Il considère cette mesure comme un expédient électoral qui affaiblirait et le Sénat et la République. Il appuiera le bill amendé, dit-il, si le gouvernement veut lui donner son appui à la Chambre des Députés.

Paris, 24 juillet—Rentes 77 fr 5c.

Conférence méthodiste.

Londres, 24 juillet — A la conférence méthodiste qui a eu lieu à Burslem, le Rév. M. Young et M. Whitehead ont donné des détails sur leurs récentes visites en Amérique, comme délégués de la conférence générale.

Ils ont parlé en termes très élevés du Méthodisme américain et ont donné plusieurs statistiques intéressantes de sa force et de son extension.

Banquet naval.

Londres, 24 juillet—Les officiers du vaisseau amiral de Nelson, le Violent, à Portsmouth, donnent un banquet le 31 juillet à Philadelphie; l'amiral Hornby y présidera,

Le Complot à Varsovie.

Varsovie 24 juillet—Une enquête établie relativement au complot tramé pour faire sauter le palais pendant la visite du Czar à Varsovie, indique que les conspirateurs avaient adopté plusieurs plans rédigés avec soin. Après le meurtre du Czar, leur intention était de provoquer une rébellion en Pologne et dans la Russie occidentale; de piller les juifs et les commerçants riches à Varsovie et de s'emparer des armes qui se trouvent à l'arsenal.

Démonstration religieuse.

Souakim, 24 juillet—Comme les fêtes de Bairam, qui terminent le jeûne du Ramadan, commencent aujourd'hui, on s'attend à une attaque formidable sur la ville par les rebelles.

Grève.

Pesth, 24 juillet—Les maçons-briquetiers voulant une diminution des heures de travail, se sont mis en grève. Ils ont essayé de démolir une bâtisse; la police est parvenue, non sans grande difficulté, à rétablir l'ordre.

Assemblées prohibées.

Berne, 24 juillet.—Toutes les assemblées de l'armée du Salut, sont prohibées en cette ville.

L'Angleterre et la Hollande.

Londres, 24 juillet, 24—Le comte Granville refuse d'accéder à la proposition de la Hollande, de bloquer toute la côte d'Achin afin d'obtenir la mise en liberté de l'équipage du steamer Nisero.

Le steamer espagnol Gijon.

Londres, 24 juillet—Le steamer espagnol Gijon qui a heurté le steamer anglais Laxham, avait à bord 113 passagers et 77 hommes d'équipage.

Vingt-trois passagers et 29 hommes d'équipage ont débarqué à Corona.

Conférence Egyptienne.

Londres, 24 juillet—La Conférence Egyptienne s'est réunie aujourd'hui puis s'est ajournée, définitivement on croit.

Chambre des Communes.

Londres, 24 juillet—Aujourd'hui à la Chambre des Communes, M. Gladstone a déclaré que la Conférence Egyptienne s'assemblerait de nouveau lundi prochain. Après cette dernière séance, le ministre annonce qu'il pourra dire si le Parlement sera requis de sanctionner aucun des arrangements financiers.

Le Comité national démocratique.

New York 24 juillet—Ce matin avait lieu la réunion du Comité National démocratique il y avait beaucoup de monde dans les couloirs de l'hotel de la 5eme Avenue, discutant la situation politique. D'après une entrevue avec plusieurs membres du Comité, on désirerait réélire M. Barnum, comme chairman du Comité; MM. Wallace, William M Scott, du Penn, William C. Whitney et Dan'l Manning refusent d'être candidats.

A 11.40 a. m. le Comité est appelé à l'ordre par le sénateur Gorman, du Maryland, M. Barnum ayant été obligé de s'absenter pour affaire.

La session a été à huis clos; tous les rapporteurs en étaient exclus.

Le Sénateur Gorman a été élu chairman temporaire et M. Prince, secrétaire.

M. H. O. Thompson, de New-York, fait la motion qui est secondée par M. W. W. Armstrong de l'Ohio, de nommer M. Barnum, Chairman permanent du Comité par acclamation. Adoptée.

M. Prince est ensuite nommé secrétaire permanent à l'unanimité.

Parmi ceux qui étaient présents, figurait l'hon. S. S. Cox, qui n'est cependant pas membre du Comité.

Le rôle des Etats est alors appelé. Les délégués suivants répondent à leurs noms;

Etat de l'Alabama—H C Semple,
.. l'Arkansas—S R Cockrell Jr.,
.. Californie—M F Jaissey,
.. Colorado—Chas St Thomas, Proxy—C C Parsons,
.. Connecticut—Smith, — proxy M Weed,
.. Delaware—Ignatius C Grubb,
.. Floride—Sam'l Pasco,
.. Georgie—Patrick Walsh,
.. Illinois—S Corning Judd,
.. Indiana—Absent,
.. Iowa—M M Ham,
.. Kansas—C W Blair,
.. Kentucky—Henry D McHenry,
.. Louisiane—B F Jonas,
.. Maine—Edmund Wilson,
.. Massachusetts—F G Prince.
.. Maryland—A B Gorman,
.. Michigan—Don M Dickinson,
.. Minnesota—P H Kelly—Proxy W C Whitney,
.. Missouri—Jno G Bathes,
.. Mississippi—C A Johnson,
.. Nebraska—Jas E Boyd, proxy Geo L Miller,
.. Nevada—John H Dennis, proxy,
.. New Hampshire—A W Sulloway,
.. New Jersey—Miles Ross,
.. New York—Hubert O Thompson
.. North Carolina—M W Ransom,
.. Ohio—W W Armstrong,
.. Oregon—A Noltner,
.. Pennsylvanie—E A Bigelow, proxy,
.. Rhode Island—J Barnaby,
.. South Carolina—F W Dawson,
.. Tennessee—J S Barbour, proxy,
.. Texas—C T Holt,
.. Vermont—V B Smalley,
.. Virginie—John S Barbour,
.. Ouest Virginie—Lewis Baker,
.. Wisconsin—A M Vilas,
.. Arisona—S S Morgan, proxy,
.. District de Colombie—Wm Dickson,
.. Idaho—L L McArthur, proxy,
.. Dakota—M H Day, absent,
.. Utah—S P Rosebrough,
.. Montana—J McCormick,
.. Territoire Washington — J H Kuhn,
.. Wyoming—M E Post,
.. Nouveau Mexique—George W Fox, absent,

Une résolution est proposée et adoptée de nommer un comité pour organiser la campagne présidentielle.

Le Comité suivant est alors choisi M. Barnum, Gorman, Dawson, Smalley, Kelly, Miller, Vilas et Smith.

Le comité s'ajourne ensuite.

WASHINGTON.

L'expédition Greely.

Washington, D. C., 24 juillet—D'après le programme arrêté par le secrétaire de la guerre et le secrétaire par intérim de la marine, les navires de l'expédition de secours Greely avec les survivants et les corps des victimes de l'expédition, partiront de St-John le 25 ou le 26 courant et se rendront directement à Portsmouth, où ils seront reçus officiellement par le secrétaire de la marine, les officiers de l'escadre du nord de l'Atlantique actuellement en ce port et les autorités locales et de l'Etat.

Le Lieut. Greely et les survivants débarqueront à Portsmouth et les navires se rendront ensuite à New-York avec les corps des victimes qui seront débarqués à Governor's Island, et confiés à la garde du Major-Général Hancock. Celui-ci les transfèrera aux parents et amis qui viendront les réclamer.

Les navires sont attendus à New-York vers le 1er août.

Au cas où quelques-uns des corps ne seraient pas réclamés, ce qui est probable quant aux étrangers qui se trouvent parmi ceux-ci, ils seraient alors inhumés au cimetière Greenwood, à New York.

Les officiers de l'expédition de secours se rapporteront probablement dans le courant du mois prochain à Washington.

Le Lieut. Greely refuse une réception publique.

Newburyport, Mass., 24 juillet—Le maire Johnson a reçu la dépêche suivante:

"Acceptez mes remerciments sincères pour vos bonnes intentions.

"Le chirurgien croit qu'il serait peu judicieux, à cause de ma faiblesse physique, d'accepter une réception publique. Je recevrai tranquillement avec le plus grand plaisir tous mes compatriotes pendant mon séjour à Newburyport.

Signé: A. W. GREELY."

Le comité d'arrangements fera ériger une plateforme d'où le Lieut. Greely pourra passer en revue la procession.

Des arrangements seront faits conformément à la dépêche ci-dessus:

On essaie d'obtenir que le Bear transporte les invités de Portsmouth à ce port le jour de la réception.

LES PROHIBITIONISTES.

Seconde journée de la Convention.

Pittsburg, 24 juillet—La Convention du parti de la Prohibition s'est réunie à 9 heures ce matin.

Une motion est faite de procéder à l'appel des Etats pour la nomination des candidats à la Présidence des Etats-Unis. Adoptée.

Lorsque l'Etat de la Californie est appelé, M. Babcock se lève et présente le nom de M. R. H. McDonald.

M. George C. Christian, de l'Etat de l'Illinois, se lève ensuite et présente le nom de l'ex-gouv. St. John. Il dit que ce nom est répandu partout et qu'en lui sont concentrées toutes les forces du mouvement de la Prohibition.

Le gouverneur est un homme qui est corps et âme dévoué à la cause. Il donnerait au parti l'influence de la force morale, à un degré qu'aucun autre candidat ne pourrait atteindre.

Au nom de la délégation de l'Illinois, dit l'orateur, j'ai l'honneur de présenter comme candidat à la Présidence ce patriote distingué, ce vaillant chef, qui a dévoué sa vie à la prohibition constitutionnelle et qui se nomme Jno. P. St-John [Applaudissements prolongés].

Un délégué du Kentucky et un délégué du Maine secondent la nomination de M. McDonald. M. Costis, du Maine, présente le nom de M. Gideon T. Stewart de l'Ohio, M. Minor, du Massachusetts, seconde la nomination de M. St-John et dit qu'il croit que celui-ci recevra au premier tour de scrutin la nomination par une majorité écrasante.

M. Michael J. Henney, du Michigan, seconde aussi la nomination de M. St. John, comme le meilleur prohibitionniste qui soit en Amérique: comme un homme possédant une plus grande et une plus longue expérience des affaires exécutives de l'Etat que M. Jas. G. Blaine. Grover Cleveland ou Benj. F. Butler, ses concurrents.

La nomination de M. St. John est secondée aussi par M. W. W. Saterlee, du Minnesota.

La motion est alors faite de suspendre les réglements et de nommer M. St. John par acclamation.

Un amendement est présenté alors demandant qu'on fasse l'appel des Etats. Adopté.

M. Chopin seconde la nomination de M. St. John et dit que la lutte présidentielle sera entre le candidat de la prohibition et M. Cleveland.

Un moment avant qu'on procède à l'appel des Etats, MM. Gideon, Stewart Black et autres retirent leurs noms. Le nom de M. St. John reste seul devant la Convention.

On procède à l'appel des Etats et M. St. John reçoit les 602 votes de la Convention.

Un comité est alors nommé pour informer le gouverneur St. John de sa nomination.

On procède ensuite à la nomination des candidats à la Vice-Présidence.

Un délégué du Connecticut présente le nom de M. Geo. P. Rogers, du Connecticut; M. Buell, du Maryland, présente le nom de M. Daniel du Maryland.

M. Babcook, de la Californie, seconde la nomination de M. Daniel.

MM. Bennett, du Kansas, Hunter, du Kentucky, et Higgins, du Maryland, secondent aussi la nomination.

M. Ransom, du New Jersey, présente le nom de M. Clinton B. Fisk, du New Jersey.

On procède à l'appel des Etats et M. Daniels reçoit la majorité des votes comme candidat à la vice-Présidence.

Mort de Mme Emma M. Baley.

Jackson, Miss., 24 juillet—Mme Emma M. Baley, femme du Dr P. T. Baley, un des médecins les plus marquants de Jackson, est morte aujourd'hui, après une maladie de plusieurs mois. Elle était sœur du général Wirt Adams.

Nomination.

Kansas City, 24 juillet—Les journaux de Sedalia, Mo., annoncent que la convention démocratique du 6me district a choisi M. John T. Heard comme candidat au Congrès.

Mort de l'Hon. John Hill.

Morristown, N. J., 24 juillet—M. John Hill, ex-membre du Congrès, est mort ce matin.

Wall street.

New-York, 24 juillet.—Les valeurs ont haussé de 1/4 à 1 7/8, mais vers 11 heures elles ont subi une baisse.

PASSES.

Port Eads, 24 juillet, midi—Temps couvert.

Arrivé, hier soir, le steamship Kate Carroll, capitaine Lowden, de Ruatan, à C A Fish & Co.

A 3 a m, steamship Harlan, capitaine Frahm, de Galveston, au Morgan Louisiana and Texas R. R. and S. S. Co.

Pas de départs.

Port Eads, 24 juillet, 6 p m—Vent du sud. Pas d'arrivages.

Parti: le steamship Ellie, Knight, pour Livingston.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux de consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.

Alabama, Am, 543, Hall, pour les ports de la Floride, Alger, E B Post & Son
Caribbean, Ang, 1186 Font, pour Liverpool, 21, 1er dist, T & G Forwood
City of Dallas, Am, 479, Reid, pour Belise, 14, 1er dist, Macheca Bros
E D Sidberry, Am, 200 Russell, pour Brasos Santiago, 13, 1er dist, Joseph Kelly & Son
Ellie Knight, Am, 207, Huntermann, pour Puerto Cortes, 14 1er dist, J L Mueller &co
Gulnare, Ang, 145, Cappelin, pour—— Se rue, J L Mueller &co
Heredia, Costa Rican, 296, Krogsgard, pour Port Limon, Alger, C A Fish &co
New Orleans, Am, 1017, Halsey, pour New York, 8, 2e dist, A Moulton &co

NAVIRES

Ashgrove, Ang, 1349, Briggs, pour Liverpool, Carrollton, DeWolf & Hammond
Ile Marthe, Fr, 1276, Tranchemer, pour le Havre, 28, 3e dist, A K Miller &co
Lizzie Moses, Am, 1247 Cox pour Brême, 31, 1er dist, Woodward, Wight &co
Lydia Skofield, Am, 1201, Millar, pour—— 32, 1er dist, Silas Weeks &co

BARQUES.

Atalante, Nor, 569. Tonnesen, pour—— Gretna, au capitaine.

BRICKS.

Manuel C Portunat, Esp, 217, Garra, pour—— 18, 2e dist, au capitaine
Union, Mex, 125, Babadilla, pour—— Alger, Avendano Bros

GOELETTES.

Hercules, Mex, 135, Llerena, pour—— 17, 2e dist, Woodward, Wight &co
Jos P Macheca, Am, 106, Simonton, pour—— 13, 1er dist, Macheca Bros
Lottie K, Hand, 74, Schlief, pour—— 40. 2e dist, Friedlander &co
Magnolia, Am, 106, Messina, pour—— 12, 1er dist, G Grande
Royalist, Ang, 111, Otteson, pour—— 29, 3e dist, Macheca Bros
Susan Scranton, Am, 103, Otis, pour—— Alger, Hy Otis
Seguin, Am, 157 Moore, pour Progresso, 12, 1er dist, J J Fernandez & Son

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 24 juillet 1884.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'à cette semaine	$3,583,835 72	$486,645 27
Même temps la semaine dern.	3,951,934 74	583,417 41

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon)	pair
de [tire de dollar]	85c
Prix de l'argent en lingot à Londres	50⅝d

MONNAIE ETRANGERE

Dollar mexicain		86
Pièces de 5 francs		
Pièces de 20 francs	3,80 @	3,90
Souverains	4,80 @	4,90
Pièces de 10 thalers	7,60 @	—
Doublons espagnols	15,60	
Doublons patriotes	15,55	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	19,25 @	19.40
Or de l'Amérique du Sud	80c. par pes	
20 marcs prussiens	4,60 @	4,75
Or de la Californie	7 @ 8 0/0 esc	
Or mexicain poids léger	95 @ 99	
Or américain mutilé	5 p. 0/0 escompte	

MARCHE MONETAIRE

L'argent continue à être ferme.

Prêts sur demande: aux banques —à 8 pour cent; en dehors des banques —à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par au sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
de A1	8 "
Prêts sur garanties collatérales	8 pour cent
Hypothèque A1	7 à 8 "

CHANGE

REICHSMARKS—Commercial 93⅞ à 94.

Le STERLING est calme.

Connaissement Epanvire et A1 clear	480 à 481
Traites de banques [sommes fortes]	483½
de [sommes faibles]	484
à Soixante jours	

LES FRANCS sont calmes.

Francs de commerce	
Traites de banques,	5,23¾ nom.
à Soixante jours	

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce à $1 50 de prime

Les Banques tirent des chèques à $2 00 de prime

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre	dem
U. S. 4 0/0 ici	119½	—
do à Londres	123¾	—

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 12.

La Consols — 60; Premiums 75¼ 78

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	—	126
Citizens	100	—	—
Germania National	100	—	140
Germania Savings	100	—	117
Hibernia National	100	—	—
Louisiana National	100	—	112
2 Metr. Loan & Savings	100	107	—
Mutual National	100	—	—
N. O. National	150	251	—
People's	50	—	62
State National	100	—	155
Union Nat'l	[illegible]	—	114½
Whitney National	100	—	110
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	—	101
Factors and Traders Ins	100	78½	85
Firemen's	50	—	80
Germania Insurance Co	100	—	124
Hibernia Insurance	100	—	116½
Home Ins	40	25	35
Hope Insurance	100	—	100
Lafayette	50	—	—
Merchants Mutual	100	—	—
Mechanics & Traders Ins	100	—	—
N. Orleans Insurance As	30	—	—
New Orleans Ins Co	50	49½	55
People's Insurance	[illegible]	—	30
Sun Mutual Insurance	100	—	130
Southern Insurance Co	100	—	—
Teutonia	100	—	—
Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	99	104
Crescent City	100	—	103
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	98½	—
Orleans	50	42	47½
St. Charles Street	50	[illegible]	72
Actions Diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	—	55
C C Sugar Refinery	100	—	—
C. City Slaughter House	50	—	32
Exp Bonded Warehouse	100	—	—
Jeff City Gas Light Co	100	—	—
Louisiana Ice Mfg Co	50	22¾	23¾
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	—	70
Metairie Cemetery Ass	100	—	—
N. O. Gas Light Company	100	—	74
N. O. Waterworks Co	100	43	45
2 Planters Crescent Oil Co	100	—	100
Sugar Shed Company	50	—	—
[illegible] Chem Mfg Co	10	—	—
Southern Mfg & Export Co	100	—	—
Southwestern Brush Electric Light Co	100	—	56
Nouveaux Bons d'Etat			
Louisiana Consols		—	60
B 60 et int..		—	—
Fours		—	—
Threes (Baby Bonds)		—	65
Bons de Ville			
Premiums		75¾	78
do B to drawing et int.. issued 1875		—	—
Premium drawn number		—	—
Privilèges sur bons à prime		¾	—
City 7's		—	—
Consolidated de		—	95
City Cons. Ex		—	96
Extended de .. Railroad		—	—
.. Waterworks		—	—
.. Park		—	—
City 6 0/0 certificates		75	—
City 6 0/0 Cts. for unsold Coup issued 1851		82	90
Bons Divers.			
Canal & Claib. 1ère mort		—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R		—	—
Jack. R. R. 1st mort		—	—
Jack. R. R. 2d mor coup		—	—
Jack. R. R. 3d mor. d bt		—	—
Morgan La & Tex gold mrt		—	—
N O Pacific RR 1st gold mtge		—	—
St Charles Hotel Co mortgage		—	—
N. O. City RR Co mort		[illegible]	—
St Charles St RR mort. 15 yrs		108½	112
N. O. Waterworks Co mrt		—	—
[illegible] mort		—	—
Levee Steam Cotton Press Mt're		—	—
Certificats et Warrants.			
State Warrants— 1884 Constitutional		—	—
1884, Ordinary		—	75
Police Jts		—	—
Certificats d'école d'Etat		—	—
City Time Cts, old		—	—
do do new		—	—
Jan. 1879, Int Cots		—	—
Certificats émis en vertu de l'acte 92 de 1880		55	—
Unpaid State Coupons, No 12 [jan 1 1880]		10	—
do prior to No 12		—	—
Unpaid city coupons		—	—
do Consolidated		—	—
Half paid Coupons		—	—
State School warrant		—	—

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende.
3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon.
5 Crossman's Issue 6 New Stock

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques pour le coton du New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 450 balles, comprenant —— balles après 2 30 p. m. hier.

Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats —— balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7 7/16	7 7/16	7 7/16
Ordinary	8 13/16	8 13/16	8 13/16
Good Ordinary	9 13/16	9 13/16	9 13/16
Low Middling	10 7/16	10 7/16	10 7/16
Middling	10 13/16	10 13/16	10 13/16
Good Middling	11 1/16	11 1/16	11 1/16
Middling Fair	11 5/16	11 5/16	11 5/16
Fair	11 11/16	11 11/16	11 11/16

FUTURS.

Calme et stable

Juillet nominal; août 10,70 à 10,71; septembre 10,63 à ——; octobre 10,33 à ——; novembre 10,23 à 10,24; déc. 10,23 à 10,24; janvier 10,33 à 10,34, février 10 44 à 10,45; mars 10,56 à 10,57; avril 10,67 à 10,69; mai 10,80 à 10,81.

Les ventes comprennent 8,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à la Nouvelle-Orléans à 10 13/16; à Galveston à 10¾; à Mobile à 10⅝; à Savannah à 10¾; à Charleston à 11; à Wilmington à 10¾; à Norfolk à 10¾; à Baltimore 11; à New York 11; à Boston à 11¼; à Philadelphie à 11⅝; à Memphis à —; à Augusta à 10¾; à Cincinnati à — et à St-Louis à 10¾.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Faible

Cotes: ordinary 8¾; good ordinary 10; strict good ordinary 10⅜; low middling 10⅞; middling uplands 11; middling Orleans 11¼ middling Texas 11¼.

FUTURS.

Stables.

Juillet 10,98 à 11,00; août 11,00 à 11,01; septembre 10,95 à 10,96; octobre 10,65 à 10,66; novembre 10,51 à 10,52, déc. 10,51 à 10,52; janvier 10,61 à 10,63; février 10,74 à 10,75; mars 10,86 à 10,88; avril 10,99 à 11,01; mai 11,09 à 11,11.

MOUVEMENTS DU COTON.

RECETTE NETTE—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,513,633 balles; même temps l'année dernière. 1,662,086 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,747,453 balles; même temps l'année dernière. 5,916,599 balles

EXPORTATION A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,444,678 balles même temps l'année dernière, 1,578 478 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,784,165 balles; même temps l'année dernière, 4,587,[illegible]60 balles

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 39,362 balles; même temps l'année dernière, 80,332 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 249,925 balles; même temps l'année dernière, 331,264 balles

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable avec une assez bonne demande.

Cotes—6⅛d pour les middling upland et 6 7/16 pour le middling Orleans.

FUTURS.

4 p m—A peine stables.

MARCHE DU HAVRE.

Ferme

Cotes—73 fr. pour le Très Ordinaire [sur place] et 73½ fr. pour le Low Middling [sur mer]

PRODUITS DE LA LOUISIANE

Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée pour le sucre et à la Bourse pour le riz.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE—Inactif pour l'open kettle et inactif et plus facile pour le centrifugal

Reçu jusqu'au 18 juillet 104,111 boucauts et 281,731 barils; même époque l'année dernière, 153,393 boucauts et 169,989 barils.

Ventes aujourd'hui —— barils et 41 boucauts.

Importations de l'étranger du 1er au 17 juin 1884, 17,666 tonnes contre 4128 tonnes à la même époque l'année dernière.

OPEN KETTLE—

Choice	nominal
Strictly prime	5⅛ @
Prime	5 @ 5⅛
Fully fair	4⅞ @
Good fair	4⅝ @ 4¾
Fair	4½ @
Good common	@
Common	@
Inferior	@

CENTRIFUGALS—

Plantation granulated	@ 6⅛
Choice white	@ 6⅛
Off whites	5¾ @ 6
Yellow clarified	5⅝ @ 5¾
Seconds	4 @ 5⅛

MELASSE—Faible stock et marché calme.

Reçu jusqu'au 18 juillet 268,130 barils; même époque l'année dernière 322,126.

Ventes —— barils.

Fair à fancy—il n'y en a pas.

Good Common	@ 25
Common	@ 20

CENTRIFUGAL—Fair to prime 14 à 18; inferior to common 11 à 13.

REFINERY—20 à 40.

RIZ CLEAN—Stable.

Prix à la Bourse—Clean:

Choice	@
Prime	5⅜ @ 5⅞
Good	5⅛ @ 5⅜
Fair	5⅛ @ 5⅜
Ordinary	4⅞ @ 5
Common	4¼ @ 4½
No. 2	2⅛ @ 2⅝

RIZ BRUT—Calme.

$3 75 à 4 40 le baril de 162 livres, selon la qualité

FARINE ET GRUS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse.

FARINE—Le marché est ferme pour les qualités supérieures et calme pour les autres qualités.

Fancy 5 20 à 5 35 le baril; choix 4 90 à 5 00; family nominal.

FARINE DE MAIS—$2 90 à 3 00.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente $6 62½ le baril; extra fancy $6 00. Minnesota flour, bakers $5 50 à ——; patente $5 50 à ——.

CREAM MEAL—Choice to fancy $3 75 à 4 00.

GRU FIN—Choice—$3 90 à 4 00.

GRU—Nominal à $4 00 à 4 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

[Nos cotes sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 lbs, et le foin $2 à 3 de plus par tonneau.]

MAIS—Le marché est coté à — à 70 pour le blanc et à 62 à 63 pour le mêlé. Il n'y a pas de jaune.

AVOINE—De l'Ouest — à 40; Texas Rust proof — à —; du Texas 37 à 37½.

SON—80 à 82½.

FOIN—Prime $14 50 à 17 00; Choice $18 00 à 19 00.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle à la Bourse pour les lots en gros

Les provisions sont inactives mais stables.

MESS PORK—$—— à 17 00.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6 25; short rib sides nom; long clear sides nom.

BACON—Epaules 6¾ à 6⅞; short rib sides 9⅝; long clear sides, 9⅜.

GRAISSE—En tierçons, refined —— à 7⅝; prime steam —; kettle ——.

JAMBONS—13¾ à 14¾

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles de cochon.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

MISCELLANEES—Jobbing — Breakfast Bacon: Choice canvassed, 11 à — c la livre; uncanvassed, light, 10½ à —— c la livre; Sugar cured shoulders, Boston cuts, small, 10c la livre; large, 9c; Pig Pork demi-barils $8 25 à ——; family or prime mess, $15 00 à —— le baril; rump pork, $15 50 à —— le baril; extra prime $15 50 à —— le baril. Jambons—Favorite brands, 13½c la livre; medium, 12½ à 13c; plain and ordinary 11½ à 12c la livre.

BŒUFS—Jobbing—Choice family mess beef $13 75 à 14 00 le baril, $7 50 à 8 00 le demi-baril; medium $7 00 à 7 27 le demi-baril; ordinary mess beef $12 00 à 12 50 le baril; New York Fulton market $18 75 à 9 00 le baril.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime 11¾ à 11½; good 11 à 11¼; fair 10¾ à 10½; ordinary 9½ à 9¾c la livre; common 7½ à 8½.

THE—Oolong, extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; fine to choice 60 à 85c; fair to medium, 20 à 25c; imperial extra choice, 80c à $1 00 la livre; fine to choice 45 à 75c, fair to medium 30 à 60c; common to fair, 20 à 28c; hyson and young hyson — to choice 35 à 65c fair to medium, 22 à 30c; gunpowders, finest Moyune, 45c à $1 25; fair to medium, 40 à 65c; common to fair 28 à 25.

BEURRE—Creamery—Extra $21 à 22; extra firsts 18 à 19; firsts 17 à —, seconds 16 à —; thirds — à —. Dairy—Extra 17 à 18; extra firsts 15 à 16, firsts 14 à —, seconds 13 à —; thirds 10 à —; common, old, etc, 5 à 7.

FROMAGE — New York cream 12½; Ohio flats, full cream 8 à 9; Illinois part skims—choice, 5; prime 4 à —; inferior 2 à 3.

SAVON—De la Louisiane—Magnolia—family 4 à 4¼ la livre; olive 5 à 5¼c; dark mottle 4c; Kellers—Magnolia 4 à 4½c; Eagle 3¼ à 3¾; Olive 4½ à 5. De l'Ouest—Kirk's—Olive 4½ à —, Blue India 5¾ à 6; St. Bollix, XXX German Olive 4½ à — c; Proctor & Gamble Extra Olive 4½ à —c; Every day 4½ à —; Family 4¾ à —; miscellanées, Red Castile 7½ à 8½; White Castile 9½ à 10½.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; Gretna Coarse 70c; City Fine 95c; Gretna Fine 90c; City Crushed 80c; Rock Salt 1c la livre; pocket salt 1¼ à 5, selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 13½c la livre.

AMIDON—3 à 3½c la livre

FRUITS ET NOIX.

Les petits lots se vendent aux prix suivants:

FRUITS FRAIS—Melons d'eau, par 100—Choice, $10 à 12; medium, $7 à 9; good $7 00 à —; inferior, $4 50 à 5 00. Cantaloups, good, $4 00 à 10 00 le 100. Pêches, fair to good, 50c à $1; choice to fancy, $1 50 à 2 00 par boisseau. Pommes variées 25 à 50c par boite d'un tiers de boisseau. Raisins, $1 50 à 2 00 pour 24 quarts de boites.

DU PAYS—Pommes, choice to fancy $5 75 à 6 25, fair to good $4 00 à 4 50 le baril; Pacanes louisianaises 5 à 18c la livre; Pacanes du Texas 7 à 10c la livre; pistaches rouges du Tennessee 8½ à 9c la livre; de la Virginie 11½ à 12. Pêches séchées de l'Ouest 6 à 7c; Pommes séchées de l'Ouest, choice 7 à — c; fancy séchées de l'Est 8½ à 9; évaporées 13 à 14.

ETRANGERS — Il n'y a pas d'oranges ici. Citrons de Palerme $5 00 à 6 00 la boite. Messine $5 00 à 6 50; Raisins layer à $2 00 la boite; en demi-boite $1 25; en quart de boite 75c; Londres layer, $2 65; en demi-boite $1 50; en quart de boite 85c; en quart flats $1 00; Bananes $1 00 le régime Figues bananes $1 50 à $2 50 le régime Raisins de Malaga, en barillets —, en barils —. Dates de M livre Dates persanes 7½c la livre en boite. Currants 6½ à 7c la livre. Figues séchées—layers 16c la livre, boites ovales 15c. Figues de Naples $2 50 la boite Prunes 7c la livre. Citrons 20c la livre, Chataignes italiennes 10 à 12c la livre. Amandes Tarragona 15½c la livre; Ivica 15c. Noix du Brésil 12½c la livre. Filberts à 12½c. Noix anglaises 16c de française à 12c. Noix de Cocos à $30 00 le 1000, 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS

Graine de coton $12 60 par ton. ex-levée, oil cake, $24 00 à 25 00 par long ton. f. o. b. pour le prix country, $25 à 26 par ton. f. o. b. pour le City; farine de graine de coton jobbing à 23 00 à 23 50 par short ton. ex-levée ou dépôt; pour l'exportation $26 00 à 26 50 f. o. b.; huile de coton, crue, 24 à 25c le gallon ex-levée. huile raff. de old 39 à 40; country refined 35 à 37; cooking oil 45 à 50

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

[Nos cotes représentent les prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ½ à ¼c par livre en lots.]

POMMES DE TERRE—Le stock de vieilles pommes de terre est épuisé. Pommes de terre de la Louisiane, good to choice $2 25 à 2 40 le baril; packed, $—— à 2 50; pommes de terre de l'Ouest, $2 25 à 2 40.

OIGNONS—$2 25 à 2 50 le baril. $2 50 à 2 75 empaquetés.

AIL—Espagnol et Italien 60 à 75c le paquet.

CHOUX—De l'Ouest, $1 50 par crate.

CHOUCROUTE — De l'Ouest $6 00 à 7 00 le baril.

HARICOTS—Northern white mediums choice nouveau 4½ à 4¾c la livre; prime de 4 à 4½; white kidney, 6¼ à 6½; red choix 9¼ à 9½; western white choice—il n'y en a pas; western red kidney, il n'y en a pas; pois verts nouveaux 2½ à 2¾.

COW PEAS—Toutes les qualités se vendent à $2 40

VOLAILLES—Grosses volailles de l'ouest 4 50 à 5 25 la douz; poulets $1 50 à 3 25; canards $3 50 à 4; oies $3 50 à ——; dindes $10 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 50; poulets $1 25 à 1 75 canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 15 00.

ŒUFS—Jeux de l'ouest 5 à 11c, ceux de la Louisiane 5 à 11.

SUIF—7 7½c la livre pour celui de la ville 6½c celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—27 à 28c la livre prime yellow

MIEL—Strained 50 à 75c le gallon.

LAINE—Burry 8 à 12c la livre; Louisiana clear 16 à 17; clear lake 18 à 18½c

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 8c; steer et peaux de vaches 80 70 livres — à 6c; kips, 14 à 30 livres, 8c; peaux de veau 75c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE — Green salted 7c, dry flint 12; dry salted 10½c la livre; damaged green hides 3c off; damaged dry 1/3c off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50 castor (opened) 50c à $1 00 pièce; loutre 10 à — pièce. Raccoons 10c

PEAUX—Chevreuil 20c la livre; moutons 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mêlée 1½ à 2c la livre; grise 1½ à —; noire 3½c.

PLUMES—Meilleures plumes d'oies à 50, à 75c la liv.. Common 15 à 25c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce: de de vaches —à 1c

MARCHANDISES DIVERSES

TABAC EN FEUILLES—Qualités pour l'exportation—Low lugs 8 à 9c; Low leaf 9 à —; medium leaf —à 10; good et fine leaf 11 à 12. Cuttings sorte — Lugs 8½ à 12; leaf 13 à 30. Le stock en vente est faible.

TABAC MANUFACTURE—Fine navy 90 à $1 05 la liv; fine medium 55 à 63c; Bright quarters, common sound 35 à 45c; common 11-inch 40 à 50c; 8's, 30 à 35c. Bright navy, 4's et 5's, 30 à 50c. Black sweet, 30 à 50c. No 1. 6's et 10's, dark black sweet 35 à 50. Navy livre, black 40 à 58c, navy 3's black 30 à 45c. Fancy styles, feuille naturelle 50 à 90c; No 1 livre extra fancy 70 à 21 0[illegible].

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, 2 00 à ——; goudron $3 25 à —— le baril. 2 00 —— le demi-baril Résine—D et E $1 35, F 1 35, G $1 40. H $1 60. I $2 00. K $2 40. M $2 75, N $3 10, W G 4 25. Essence de térébenthine 30½ à —; jobbing à $2 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—Bagging, 1¾ livre, 10½c la verge; 2 livres 11¼c; 2¼ livre, 12¼; baling twine 13c la livre.

COTTON TIES—$1 30 net le paquet pour ces Arrow et Delta.

CHARBON

PITTSBURG—Détail—Famille 50c le baril boucaut $5 00; anthracite $9 50 à 10 50 le ton; barils 40c à —19 baril; steamer $4 50 la tonne; en gros 29 à 31c le baril.

ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril Helena coal, pour familles, 50c; Pratts coal sur chars, pour le L and N R R $3 50 le ton; Helena coal de $4 75 le ton

ROYAL

BAKING POWDER
Absolutely Pure.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplète sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS. & CO,
21 oct—1an SCHMIDT & ZIEGLER

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 25 JUILLET 1884.

Bayou Lafourche....ASSUMPTION à 12 M
P A Charlet, capt; Frank Bergeron, commis
Bayou Sara....CLINTON, à 5 P M
J J Brown, capitaine; Théo Joblin, commis
Bayou Sara....E. J. GAY, à 5 P M
Burns....DAISY, à 11 A M
Oliver Cantos, capitaine
Bas du fleuve....LURA, à 8 A M
W W Baker, capitaine

SAMEDI 26 JUILLET 1884.

Cincinnati....JAS C. BROWN à 5 P M
St-Louis....CITY OF NEW ORLEANS à 5 P M
Vicksburg....CITY OF YAZOO à 5 P M
T P Leathers, capitaine; A McVay, commis
Lafourche....H. J. DICKEY, à 5 P M
Max Blanchard, capitaine; M H Landry, commis
Bayou Sara....CORONA, à 5 P M
John C Libano, capitaine; J S Cannon, commis
Port Eads ...NEPTUNE, à 11 A M
Quarantaine....ST. MARY, à 11 A M
Jas T O'Pry, capitaine; Jno F Aiken, commis
Bas du fleuve....LURA, à 8 A M
W W Baker, capitaine
Donaldsonville....WHISPER, à 12 M
J A Comstock, capitaine; Edw Nicholls, commis
Grand Isle....JOE WEBRE, à 8 A M
Par le Canal Harvey.

Le "John M. Chambers" a pris feu avant-hier soir, dans le Bayou Têche, près de la Nouvelle-Ibérie et a été détruit. La cargaison et le bateau sont entièrement perdus. Personne n'a péri.

Le "E. J. Gay" reprend sa place aujourd'hui dans le service entre la Nlle-Orléans et le Bayou Sara. Il a été entièrement remis à neuf. On trouvera à bord nos amis, MM. Streck, capitaine, et Muse, commis. Ces messieurs comptent parmi les plus populaires des officiers de notre marine fluviale.

A partir de samedi prochain, le "C. C. Carroll" prend la place du "City of Yazoo."

Hauteur des Eaux.

Au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	6 03	Nashville, Tenn	2 01
Cairo, Ill	17 06	New Orleans*	7 05
Cincinnati, O	5 05	Omaha, Neb	9 05
Davenport, I	3 61	Pittsburgh, Pa	0 06
Keokuk, Iowa	3 06	Shreveport, La	9 04
LaCrosse, Wis	2 09	St-Louis, Mo	15 07
Leavenworth, K	13 06	St-Paul, Minn	5 03
Louisville, Ky	3 05	Vicksburg, Miss	22 10
Memphis, Tenn	14 09	Yankton	17 02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1883 1874.

Fleuve et Rivières.

Vicksburg, 24 juillet—Le fleuve a baissé de 1 pouce.

Memphis, 24 juillet—Le fleuve a baissé de 11 pouces. Temps clair et chaud.

Cairo, 24 juillet—Le fleuve a 17 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair; thermomètre 66.

Pittsburg, 24 juillet—La rivière a 6 pouces et est stationnaire. Temps clair et frais.

Louisville, 24 juillet—La rivière baisse lentement—2 pieds 9 pouces dans le canal, 1 pied 9 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Evansville, 24 juillet—La rivière baisse—4 pieds 1 pouce à l'étiage. Thermomètre 75 à 87, baromètre 32; temps clair.

Cincinnati, 24 juillet—La rivière a 5 pieds 3 pouces et est stationnaire. Thermomètre 89.

St Louis, 24 juillet—Le fleuve a baissé de 5 pouces—15 pieds à l'étiage. Temps couvert et très chaud. Pluie ce soir.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 24 JUILLET 1884.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Caribbean, Font, Liverpool

ARRIVES.

Steamship (ang) Anjer Head, Pinkham, Cardiff
Steamship Kate Carroll, Lowden, Ruatan
Goélette (ang) Tres Amigos, Cox, Bluefields (précédemment rapportée à la quarantaine)

BATEAUX A VAPEUR.

Clinton, Melançon, du Bayou Sara
Chas C Carroll, Streck, de Bayou Sara.
Assumption, Dugas, de Laurel Valley
Whisper, Comstock, de Donaldsonville.
E M Norton, Davis, St Louis avec 1 barge
Silver City, Jacobs, de Shreveport
St Mary, O'Pry, du bas du fleuve

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Caribbean—2170 balles coton 7153 boisseaux mais en grenier, 2748 sacs tourteaux 454 do mais (1021 boisseaux 1800 sacs graine coton et cargaison en transit

IMPORTATIONS.

HONDURAS. par steamship Kate Carroll—30 régimes bananes 9000 figues bananes 9,000 cocos, 8 barils limons

BLUEFIELDS par goélette Tres Amigos—150 régimes bananes, 50 do figues bananes 1000 ananas 4 barils limons, 50,000 cocos, 10 noix d'ivoire

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Chas C Carroll—8 balles coton 10 boucauts sucre

BAYOU SARA — Par steamer Clinton—74 boucauts sucre, 73 barils do

LAUREL VALLEY—par steamer Assumption—47 boucauts sucre, 50 barils do 36 barils melasse 187 sacs riz brut

DONALDSONVILLE—Par steamer Whisper—5 boucauts sucre 196 barils do 2 do melasse

ST. LOUIS—par steamer E M Norton 1957 barils farine 2976 sacs mais 544 colis graisse et divers

SHREVEPORT—par steamer Silver City—375 balles coton, 124 sacs graines coton 275 do tourteaux 250 do laine 645 do avoine

BAS DU FLEUVE — par steamer St Mary—91 barils riz

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R AND STEAMSHIP COMPANY—1 boucaut sucre, 125 barils do et divers

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN R R—m'dises diverses

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD —39 sacs graines coton et divers

LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD—divers

LISTE DES NAVIRES

Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager ... parti 19 juillet
Steamship Morgan City, Quick ... parti 19 juillet
Navire Goschen, Heines ... parti 2 juil
Goelette Palos, Elridge, ... expédié 30 juin

ANVERS.

Steamship Bordeaux, Reculoux, ... parti 25 juin

BREME.

Barque Gutenberg, Overdamm, en chargement 24 juin
Barque Freihandel, Wachter en chargement 7 juillet

LIVERPOOL

Steamship Explorer, Black ... parti 5 juillet
Steamship Legislator, Woodcock en chargement 19 juillet
Brick Marianna 3rd, Duarte ... partie 24 juin

BORDEAUX

Steamship Paris, Artur ... parti 14 juil'et

BATH, MAINE.

Goëlette M V B, Chase, ... parti, 28 juin

CADIX

Barque Domenico Lanata, Farina, en chargement

PALERME

Steamship Pawnie ... parti 5 juillet

Hémorroïdes! Hémorroïdes

GUERISON CERTAINE:

PLUS DE SOUFFRANCE.

Le Dr. William a découvert un remède sûr pour les hémorroïdes aveugles, saignantes, accompagnées de démangeaisons ou ulcérées. C'est un remède Indien appelé "Dr. William's Indian Ointment." Une seule boite a guéri des cas chroniques de 25 ans de durée. Nul ne souffrira cinq minutes après avoir employé cet excellent remède. Les lotions et les opérations font plus de mal que de bien. L'onguent de William absorbe les tumeurs, diminue la démangeaison (surtout la nuit, quand on s'est réchauffé dans le lit), agit comme cataplasme, soulage instantanément, et n'a été composé qu'en vue des hémorroïdes, des démangeaisons aux parties.

Lisez ce que l'hon J. M. Coffinberry, de Cleveland, dit du "Dr. William's Indian Pile Ointment": "J'ai employé nombre de boites, et je me plais à déclarer que je n'ai jamais rien vu qui soulageât plus vite et plus sûrement que le "Dr. William's Indian Ointment."

A vendre par tous les pharmaciens et expédié contre l'envoi de $1.

F. L. CUSACHS & CO, G. R. FINLAY & CO, } Agents en gros.

27avril—1an—mar,jeu,dim